

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|-------------------------------------|----------------|---|
| Afférents au Conseil Syndical | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 6 | 6 | 6 |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 25/11/2021 |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 25/11/2021 |

| Objet de la Délibération |
|--------------------------|
|--------------------------|

SUBVENTION ADMR :
Développement du réseau informatique et
téléphonique

N°67.2021

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Séance du 2 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le deux décembre, à seize heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Jean-Pierre PIC, David LE GUEN

Secrétaire de séance : Philippe SIONNET

*

Monsieur le Président présente aux membres du conseil syndical une demande de subvention de l'ADMR de 1 000€ pour le développement du réseau informatique et téléphonique.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- décide de verser la subvention de 1 000€ à l'ADMR.

- dit que la somme de 1 000 € sera inscrite au budget 2021 du SIVOM.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



AR Prefecture

005-240500264-20211202-67_2021-DE
Reçu le 08/12/2021
Publié le 08/12/2021